

## **Déclaration de Tanger** **Blue Africa Summit, Maroc, 17/11/2023**

Ce jour, à Tanger, au Maroc, à l'invitation de l'Académie du Royaume du Maroc et de la Saison Bleue, nous, représentants de vingt-six pays sur les trente-huit états côtiers que compte le continent africain, nous, leurs voisins des bassins, méditerranéen, atlantique et indien, leaders politiques, représentants de la communauté scientifique, de la société civile et de la jeunesse africaine, acteurs économiques, nous nous sommes réunis à l'occasion de la première édition du Bleu Africa Summit.

**Nous saluons l'engagement océanique fort de Sa Majesté Mohammed VI, sous le haut-patronage duquel ce sommet est organisé, pour la première fois sur le continent africain.**

Nous saluons la présence de hauts représentants des Nations-Unies, de l'Union Européenne et d'autres organisations représentatives des nations maritimes.

L'Océan représente aujourd'hui autant de menaces que d'opportunités. Avec une population qui approchera deux milliards d'habitants d'ici 2050 et près du double à la fin de ce siècle, dont près de deux tiers vivront à moins de soixante kilomètres d'un littoral, l'Afrique constitue à ce titre un continent qui mérite un traitement particulier. Nous attirons à ce titre l'attention sur la situation des littoraux les plus fragiles, des petits états insulaires, archipels ou des îles du continent africain et des populations qui les composent, directement menacés par l'urbanisation massive, l'érosion, l'artificialisation et la salinisation des sols, les phénomènes extrêmes dus au changement climatique et à l'élévation préoccupante du niveau de la mer sur les trente mille kilomètres du littoral africain.

La croissance africaine dépend et dépendra largement des investissements en matière d'économie ou de finance bleue, dès lors qu'ils profiteront aux économies et populations locales. Le désenclavement des pays du Sahel et de l'Afrique intérieure ne pourra, par ailleurs, se faire qu'à travers une ambitieuse vision océanique. Cette reconnaissance de l'océanité africaine passe évidemment par le développement d'infrastructures côtières, portuaires, de flottes de pêche et de commerce qui permettront aux états et aux populations de disposer du bénéfice de leurs propres ressources commerciales, halieutiques, marines, génétiques, énergétiques. Nous encourageons également les financements durables et innovants, le développement de start-up, de petites et moyennes entreprises.

Nous recommandons :

- A l'ensemble des autorités nationales et locales du continent africain de développer des plans ou stratégies de développement durable de leurs littoraux et zones exclusives économiques et de soutenir la création de plans d'espace maritime à l'échelle nationale et internationale pour développer une économie bleue durable ; d'y développer, entre autres, la protection de ces espaces et de leur précieuse biodiversité à hauteur de 30% d'ici 2030 ;
- Aux entrepreneurs maritimes de développer des modèles économiques durables prenant en compte le bien-être des populations côtières ;
- Aux Etats d'encourager les initiatives, comme celle de la Grande Muraille Bleue ou les corridors maritimes croisant l'expertise scientifique, l'engagement des citoyens et le développement aux fins de la protection de l'Océan, bien commun ;
- Aux pays du continent et aux partenaires internationaux, reconnaissant le leadership de l'Union des Comores en sa qualité de Président en exercice de l'Union Africaine, de rejoindre le Panel Africain de chefs d'états pour le développement d'une économie bleue régénératrice, créé lors du Africa Climate Summit.
- **Aux Etats de la façade atlantique africaine de rejoindre l'initiative du Maroc d'une coalition de pays solidaires ;**

- A tous les acteurs concernés, de reconnaître la nécessité d'un mécanisme permanent servant de plate-forme de dialogue et d'incubateur d'initiatives concrètes pour renforcer le partenariat stratégique Afrique-Europe.
- A toutes et à tous, de porter la voix des femmes et de la jeunesse dans toutes les activités, les enceintes et négociations.

Nous souhaitons :

- Faire entendre la voix de l'Afrique plus fortement encore dans toutes les enceintes internationales, les prochains rendez-vous océaniques du continent, dans les négociations actuelles et à venir sur les sujets concernant la production de plastique, l'interdiction des subventions à la pêche illégale ou à la surpêche, l'exploitations des grands fonds marins...
- Encourager les états africains à ratifier au plus vite les accords dits BBNJ, afin de pouvoir permettre, entre autres, le développement d'aires marines protégées.
- Que les organisateurs de la prochaine conférence Océan des Nations-Unies (UNOC 3) qui se tiendra à Nice en juin 2025 sous la coprésidence de la France et du Costa-Rica prennent en compte de manière appuyée le développement maritime du continent africain et ce en encourageant pendant l'année 2024 une consultation nationale et internationale, en lien étroit avec l'Union Africaine.

Enfin, de manière à construire un véritable leadership africain sur l'Océan et de porter la contribution du continent à l'UNOC 3, nous remercions l'Académie Royale du Maroc et la Saison Bleue de bien vouloir organiser en novembre 2024, à Tanger, une seconde édition du Blue Africa Summit. Nous y mesurerons alors les avancées réalisées et porterons à haut niveau la voix de l'Afrique océanique à la veille du grand rendez-vous de la conférence Océan des Nations-Unies en 2025.